

REGARDS ET RÉFLEXIONS SUR L'ORGANISATION DES SERVICES DE GARDE EN SUÈDE ET AU QUÉBEC

LES SERVICES DE GARDE EN SUÈDE
PLUS QUE DE SIMPLES GARDERIES

22 MARS 2010

Nathalie Bigras, Ph.D. Université du Québec à Montréal
Pierre Latendresse, Cégep de Valleyfield

Éléments de contenu

1. Objectifs de l'étude
2. Interprétation des résultats.
 - 2.1- Organisation du financement
 - 2.2- Formation du personnel
 - 2.3- Encadrement des enfants
 - 2.4- Programme éducatif
3. Modèle éco systémique de la qualité.
 - ▣ En Suède
 - ▣ Au Québec
4. Conclusions.

1. Objectifs

- Identifier et analyser les différences et les similarités entre la Suède et le Québec concernant certaines variables de la qualité structurelle:
 - Organisation du financement,
 - Formation du personnel,
 - Encadrement des enfants,
 - Programme éducatif.

2. Interprétation des résultats

2.1 Organisation du financement

- L'analyse de l'organisation du financement de la Suède et du Québec indique des différences fondamentales au plan de:
 - ▣ la gestion de ce financement,
 - ▣ la conciliation famille-travail,
 - ▣ l'accessibilité aux services éducatifs à la petite enfance.

2.1.1 Organisation du financement

- Québec: centralisation des règles budgétaires
(Gouvernement du Québec, 2008a,b,c)
 - ▣ Déterminées et appliquées par le gouvernement

- Suède: décentralisation des règles budgétaires
(Gunnarsson et al., 1999; Ministry of Education and Research, 2007)
 - ▣ Municipalités qui déterminent le financement à partir d'une enveloppe budgétaire et qui permettent une adaptation aux besoins particuliers des communes.

Intérêts de la décentralisation

- La décentralisation favoriserait l'appropriation du pouvoir d'agir des membres des communautés et permettrait aux communautés de réaliser des programmes répondant mieux aux besoins perçus des groupes qui la composent (Labonté, 1994).
- Chavis et Newbrough (1986) rapportent que « le sens communautaire peut contribuer à la qualité des soins donnés aux enfants ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement physique d'un quartier».

2.1.2 Conciliation famille-travail

- Suède:
 - ▣ Principe de l'égalité des hommes et des femmes au travail,
 - ▣ Partage des responsabilités familiales,
 - ▣ Important investissement public de la Suède pour l'aide aux familles.
- Québec:
 - ▣ Choix d'investissements importants afin de soutenir l'activité professionnelle des femmes et de lutter contre la pauvreté.
 - ▣ Modèle de conciliation emploi famille de l'ordre de l'intervention publique (Tremblay, 2003; 2004a,b; 2005a,b).

Supériorité de la Suède

Québec:

Assurance parentale:

Durée: 18 semaines (126 journées) exclusive à la mère (70% du salaire)

-Prestation père: 5 semaines (35 journées) non transférable à la conjointe.

Suède:

Assurance parentale (Gunnarsson et al., 1999):

Mères et pères (au choix)

- Durée: 480 jours de congé parental.
 - 390 premiers jours (80% du salaire)
 - 90 jours suivants (180 SEK: 25\$ CAN par jour).

2.1.3 ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE

- **SUÈDE:** Le gouvernement impose un plafond à la contribution financière mensuelle des familles (Agence nationale pour l'éducation, 2007a, b; Gunnarsson et al., 1999;
 - ▣ Ce montant net ne dépasse pas 3 % du revenu familial pour le premier enfant, 2% pour le second enfant et 1% pour le troisième.
 - ▣ Les familles de plus de trois enfants obtiennent la gratuité de leurs frais de garde pour tout enfant additionnel.
 - ▣ Enfin, le montant maximum défrayé par les parents ne dépasse pas 78 euros (122\$ CAN) par mois.

ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE

- **QUÉBEC:** Tous les parents doivent payer les mêmes frais de garde, quels que soient leurs revenus familiaux (Gouvernement du Québec, 2008a).
 - ▣ Les parents paient 7.00\$ par enfant par jour, quel que soit le nombre d'enfants dans la famille.
 - ▣ Pour ce montant, les parents ont droit à un maximum de 10 heures de services de garde continus par jour.
- Toutefois, selon le revenu familial net, le crédit d'impôt remboursable pour les frais de garde accorde une compensation variant de 26% à 75% des frais de garde (Gouvernement du Québec, 2010).

Supériorité de la Suède

- L'accès aux services d'accueil des jeunes enfants apparaît plus universel en Suède qu'au Québec.
- Le financement étant présent lors du paiement des frais de garde pour tous.

2.2. Formation du personnel

- Niveau de scolarité plus élevé et une formation plus uniforme en Suède qu'au Québec.
 - **Suède** (Ministry of Education and Research, 2007) :
 - Formation commune avec la formation en enseignement préscolaire et primaire,
 - Niveau universitaire (BAC).
 - **Québec** (Gouvernement du Québec, 2006) :
 - Formation initiale de niveau collégiale (2/3),
 - 19 diplômes reconnus par le MFA,
 - Pas de continuité avec le préscolaire et le scolaire.

Intérêts d'une formation commune

- McCain, Mustard et Shanker (2007) suggèrent que les programmes de la petite enfance et le système scolaire fassent partie d'un continuum qui va de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.
- Ils recommandent aussi que les maisons d'enseignement collégial et universitaire élaborent des ententes et des programmes de formation établissant des passerelles afin de favoriser la continuité de la formation.

2.3. Rapport Adulte-Enfant

- **Services de garde en installation (0-5 ans):**
 - Québec: Rapport adulte-enfants en CPE est en moyenne de 7.6 enfants/adulte alors qu'en Suède, il est de 5.1 enfants/adulte (Gunnarsson et al., 1999; Agence nationale pour l'éducation, 20007 a).
- **Services de garde en milieu familial:**
 - Similaires au Québec et en Suède (OCDE, 2007).
- Aucune recommandation officielle concernant les rapports adulte-enfants en Suède (OCDE, 2007).
- Malgré l'absence d'une réglementation, les services de garde suédois maintiendraient de faibles niveaux de rapport adulte-enfants.

Intérêts du rapport adulte-enfant

- Les recherches sur les liens entre la qualité et le rapport adulte-enfant, confirment que le faible rapport adulte-enfant est associé à plus de temps libre du personnel à accorder à chacun des enfants.
- Gerber, Whitebook, Weinstein (2007):
 - rapport adulte-enfant moins élevé: personnel consacre moins de temps à la gestion du groupe et à la résolution de conflits entre enfants,
 - Enfants : plus faibles scores socio-affectif.
- NICHD ECCRN (2002) :
 - personnel plus stimulant, réceptif, chaleureux et soutenant lorsque les rapports adulte-enfants sont plus faibles.

Recommandations

- **NAYEC (1998) suggère:**
 - 1: 4 enfants (moins d'un an),
 - 1: 10 enfants (5 ans).
- **FCSGE (2007) suggère:**
 - 1: 4 enfants (12 à 24 mois),
 - 1: 6 enfants (2 ans),
 - 1: 7-9 enfants (4 à 6 ans).
- Les résultats de notre analyse indiquent que les rapports adulte-enfants au Québec demeurent supérieurs à ces recommandations, alors que ceux de la Suède seraient plus faibles.

2.4. Programme éducatif

- Buts et objectifs
- Fondements théoriques
- Principes et applications
- Structure des documents

Buts et objectifs des programmes

- Pédagogie sociale: Approche de prise de position en faveur du développement global de l'enfant et privilégie la *préparation générale à la vie*, dans une pédagogie de type social (OCDE, 2007).
 - ▣ On ne privilégie pas des objectifs d'apprentissage de la lecture, du calcul ou de l'écriture, mais des objectifs de développement personnel par le jeu et la découverte, l'apprentissage des valeurs fondamentales à la société et la vie en société.
- Similarités apparentes entre les deux programmes:
 - ▣ Objectifs analogues qui évitent l'utilisation de la scolarisation précoce.

Fondements théoriques

- Pédagogie ouverte similaire (inspiré de Dewey, Decroly, Claparède, Piaget, Vygotsky , Maslow et Rogers):
 - Ne préconise pas un développement basé sur la transmission des connaissances de l'adulte vers l'enfant.
 - Approche où l'adulte et l'enfant amorcent l'action tour à tour, permet aux adultes et aux enfants de faire équipe.
 - Leurs interactions sont jugées essentielles à la construction des connaissances (Baillargeon et al., 2004).
 - Favorise le développement global de l'enfant et le développement de son autonomie.
 - Offre un environnement physique riche et diversifié, permettant une expérimentation adaptée aux besoins de l'enfant.

Principes et applications

Québec (Gouvernement du Québec, 2007)	Suède (LPFÖ 98, 2001).
5 principes:	5 lignes directrices:
Chaque enfant est unique	<i>Normes et valeurs:</i> Respect d'autrui, justice et l'égalité entre les hommes et les femmes, démocratie.
L'enfant est le premier agent de son développement	<i>Développement et apprentissage:</i> Promouvoir le jeu et la créativité de l'enfant, permettre l'expérimentation et respecter ses intérêts et besoins. Permettre l'apprentissage global.
L'enfant apprend par le jeu	<i>Influence des enfants:</i> L'aménagement de l'environnement physique et de la planification des activités est basé sur les besoins. Responsabilité et autonomie.
Le développement est un processus global et intégré	<i>Coopération entre les structures préscolaires et la maison.</i>
La collaboration avec les parents est essentielle au développement de l'enfant	<i>Coopération entre les structures préscolaires, l'école primaire et les centres de loisir.</i>

Points communs:

Principes et applications

- Approche valorisée qui se base sur le développement global de l'enfant.
- Respect de l'unicité de l'enfant et de son rythme de développement dans l'organisation des activités et des interventions quotidiennes.
- Importance du jeu et de l'apprentissage actif comme moteur de l'apprentissage et du développement de l'enfant.
- Grande attention accordée à l'environnement physique.
- L'enfant se situe au centre du programme éducatif.

Différences

- La Suède semble prioriser davantage les liens entre les services de garde et la communauté:
 - Le partenariat collaboratif entre les services de garde et la communauté prédomine .
 - La réciprocité et l'interdépendance entretenues par les Suédois concernant les échanges avec les personnes, les groupes à différents niveaux de la société, suggèrent une communication bidirectionnelle.
 - Synergie entre les différents acteurs menant au partage du pouvoir et à des rapports d'égalité et de collaboration entre tous.
- Suédois s'appuient sur l'approche Reggio Emilia:
 - Importance primordiale de la place de l'enfant dans la communauté.

Différences

- **Principe de la communication avec les parents au quotidien.**
 - ▣ Suède: Le personnel éducateur entretiendrait une étroite collaboration avec la famille des enfants.
 - ▣ Québec: Principe énoncé, l'application serait faible (Cantin, 2006).
- **Principe de l'égalité entre hommes et femmes:**
 - ▣ Suède: Serait en tête de classement pour la parité homme-femme.
 - ▣ Québec: Rattrapages récents mais non équivalents à la Suède.

2.5 La structure des documents

- Québec: document détaillé (94 pages)
- Suède: lignes directrices (16 pages)

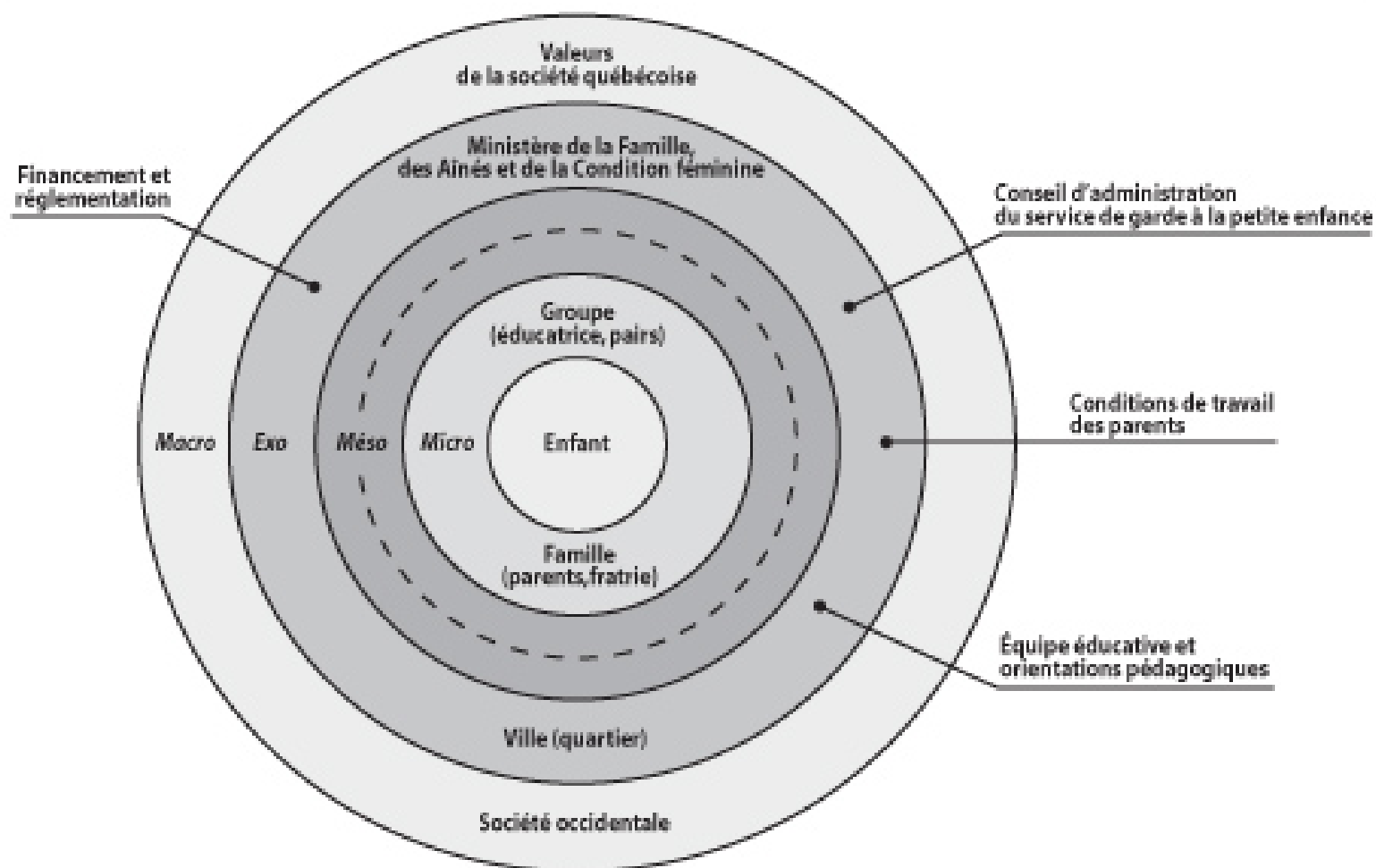
- Hypothèses explicatives:
 - Suède serait peut-être en faveur d'un programme moins prescriptif compte-tenu de la formation universitaire obligatoire de son personnel éducateur en service de garde éducatif à la petite enfance.
 - Hypothèse à vérifier.

3. Modèle éco systémique

3.1 La Suède

- Suède privilégie une **approche cohérente** au niveau de la formation en éducation à l'enfance et de ses services de garde par l'**intégration** des services éducatifs à la petite enfance en un seul ministère pour les niveaux scolaires du primaire et du secondaire au niveau de l'**exo** et du **méso système**.
- Permet une **vision plus globale** des besoins des enfants dans une **perspective de continuité** et de **transition plus aisée** entre les services de garde éducatifs de la petite enfance et le primaire.

Figure 1.1
Modèle écosystémique de la qualité



Source : Adaptée par Carole Lavallée des modèles Doherty, 1997 (p. 22) et de Cloutier, Gosselin et Tap, 2005 (p. 18).

Suède -- Suite

- Décentralisation des responsabilités de la gestion des fonds publics vers les communautés.
- Les Suédois semblent conscients de l'importance d'une communication bidirectionnelle entre les législateurs, les décideurs, les familles et les praticiens de l'éducation à la petite enfance.
- Philosophie du partenariat et de la démocratie inscrite dans les valeurs sociales au niveau du **macrosystème** se trouve opérationnalisée au niveau des choix financiers et législatifs ce qui suggère une forte cohérence entre les systèmes (micro, méso, exo et macro).

Suède -- Suite

- Promotion d'un **niveau de scolarité universitaire** et d'une **formation unique** pour le personnel de la petite enfance et de l'école primaire suggère que la Suède **valorise cette profession éducative**.
- Reconnaissance du **statut professionnel** de pédagogue de la petite enfance, permettant à ces derniers d'obtenir la parité au niveau des conditions salariales avec les enseignants du primaire à travers le pays.
- Cohérence avec les valeurs fondamentales de la Suède concernant l'importance de l'éducation pour favoriser l'égalité des chances pour tous.

3. Modèle éco systémique

3.2 Le Québec

- Le Québec n'a pas atteint le niveau d'intégration de la Suède en ce qui a trait à la cohérence entre les divers niveaux du modèle éco systémique.
- Les services de garde du Québec se situent à mi-chemin entre la sélectivité et l'universalité, plus précisément, entre le modèle démocrate favorable à l'intervention de l'État dans la vie des familles et le modèle libéral qui considère la famille comme une sphère privée qui ne concerne pas a priori l'État (Dandurand et al., 2002).
- Ce modèle s'assimile au chaos qui prévaut dans certains pays industrialisés d'allégeance libérale (Gauthier, 1996).

Québec - suite

- La responsabilité partagée entre deux ministères encadrant 19 formations reconnues s'apparente aux choix des états libéraux moins exigeants au niveau de la formation requise chez les éducateurs.
- Décentralisation unidirectionnelle des responsabilités administratives et des directives législatives et réglementaires (du ministère vers les services de garde).
- Pas ou peu de reconnaissance de la profession d'éducateur à l'enfance au même titre que celle d'enseignante au préscolaire et au primaire qui permettrait de leur offrir des conditions salariales similaires aux enseignantes du primaire.

Québec

- L'importance du partenariat entre les CPE et les parents ainsi que la communauté locale et régionale qui était au cœur du projet des CPE ne semble pas encore s'opérationnaliser au niveau du financement ainsi que de la formation destinée aux travailleuses des services de garde.
- On constate l'absence d'une continuité des services entre la petite enfance, le préscolaire et le primaire.

4. Conclusions

- L'analyse des composantes du système éducatif de la Suède suggère que la **cohérence** entre les divers systèmes du modèle **éco systémique** de la qualité est particulièrement **déterminante**.
- La présence d'éléments associés aux valeurs énoncées au niveau du **macro système** serait essentielle dans tous les autres systèmes pour leur opérationnalisation.
- Les divers systèmes et les intervenants qui y sont associés ne doivent pas travailler en vase clos mais dans une **visée d'intégration**.

- La société québécoise ne semble pas prioriser la période de la petite enfance ainsi que les soins et les apprentissages destinés aux enfants de cet âge.
 - Les services de garde sont considérés comme un mode de garde et seraient moins important que les services éducatifs préscolaires et scolaires.
- Aussi longtemps que cette vision prévaudra, le Québec accusera un retard comparativement à la Suède et à d'autres pays plus matures au niveau de leurs politiques publiques.
- Pour les Suédois, les jeunes enfants et l'éducation tout au long de la vie sont priorités par l'intégration de l'ensemble des services destinés à la petite enfance, ce qui semblent permettre d'offrir des services de garde de haute qualité.

Ce que nous dit la recherche

“Those involved in planning for and implementing service integration must be well-informed about the strengths and weaknesses of current service delivery and about cutting-edge efforts to reshape and integrate services. A vision for what the various interests want to achieve for children and families should be shaped from the knowledge they acquire.”

American Academy of Pediatrics (1994).

Traduction libre: “Ceux qui sont impliqués dans la planification et l’implantation de l’intégration des services doivent analyser les forces et les limites des services offerts ainsi que les priorités pour restructurer et intégrer ces services. Une vision des intérêts multiples des enfants et de leurs parents doit émerger des connaissances issues de l’analyse”.

Période de questions



Références

- Baillargeon, M., Bourgon, L., Lavallée, C. et Bigras, N. (2004). « Cadre théorique de l'enquête : définir et mesurer la qualité des services de garde éducatifs ». Dans : *Grandir en qualité 2003*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 1, 26 pages.
- Cantin, G. (2006). *Représentations de futures éducatrices en services de garde à l'enfance à l'égard de la relation avec les parents*. Thèse de doctorat inédite. Montréal : Université de Montréal.
- Chavis, D.M. & J.R. Newbrough (1986), The meaning of "community" in community psychology, *Journal of Community Psychology*, 14 (4), 335-340.
- Dandurand, R.B., et Kempeneers, M. (2002). Pour une analyse comparative et contextuelle de la politique familiale au Québec. *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, n°1, p. 48-79.
- Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (2007). Énoncé de principe national sur la qualité dans les services de garde, Ottawa.
- Gauthier, A.H. (1996). *The state and the family: A Comparative Analysis of family Policy in industrialized Countries*. Oxford: Oxford University Press.

Références - - suite

- Gerber, E. B., Whitebook, M., Weinstein, R. S. (2007). At the heart of child care: predictors of teacher sensitivity in center-based child care. *Early Childhood Research Quarterly*, 22, 327–346.
- Labonté, R. (1994), Health promotion and empowerment: Reflections on professional practice, *Health Education Quarterly*, 21 (2), 253-268.
- McCain, M. N., Mustard, J.F., Shanker, S. (2007). Early Years Study: Putting Science into Action. Council for Early Child Development, Toronto, Ontario. Récupéré le 15 mai 2009: <http://www.councilecd.ca/?q=publications#eys2>
- National Association for the Education of Young Children (NAEYC, 1998). *Accreditation criteria and procedures of the National Association for the Education of Young Children*. Washington, DC: NAEYC.
- NICHD Early Child Care Research Network. (2002). Child-care structure-process-outcome: Direct and indirect effects of child-care quality on young children's development. *Psychological Science*, 13(3), 199-206.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (2007). *Petite enfance, grands défis. Éducation et structures d'accueil*. Paris : Éditions OCDE, 507 pages. Récupéré le 20 juillet 2009 : www.sourceocde.org/enseignement/9789264035478

Références - - suite

- Tremblay, D.-G. (dir.) (2003). De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay , D.-G. (dir.) (2004a). Conciliation emploi-famille et temps sociaux, Québec-Toulouse, Presses de l'Université du Québec et Octares.
- Tremblay , D.-G. (dir.) (2004b). " Articulation emploi-famille et temps de travail : les usages différenciés du temps chez les pères et les mères", *Nouvelles pratiques sociales*, 16(1), 76-93.
- Tremblay , D.-G. (dir.) (2005a). Conciliation emploi-famille et temps de travail. Que faire pour faciliter la gestion de carrière des mères et des pères ? , *Revue canadienne de counselling*, 39(2), 168-186.
- Tremblay , D.-G. (dir.) (2005b). Articulation emploi-famille : les sources de difficultés et les perspectives de solution dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux', *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, Retiré le 10 mai 2008: www.remest.ca-documents-REMESTTremblayvol1no15.pdf.

Documents consultés sur la Suède

- Agence Nationale pour l'éducation. (2007a). *Costs-National level: Sweden's Official Statistics on pre-school activities, school-age child care, schools and adult education, Part3*, The Swedish National Agency for Education, Stockholm, 89 pages. Retiré le 30 juin 2009: <http://www.skolverket.se/sb/d/193/url/>
- Agence Nationale pour l'éducation. (2007b). *Five year with the maximum fee*. Fritzes customer service, Stockholm, 32 pages. Retiré le 25 juin 2009: www.skolverket.se/sb/d/256/url/.../target/pdf1742.pdf%3Fk%3D1742
- Agence Nationale pour l'éducation. (2007c) *Preschool is here for your child*. The Swedish National Agency for Education, revised edition, 12 pages. Retiré le 20 juin 2009: <http://www.skolverket.se/sb/d/355>
- Agence Nationale pour l'éducation. (2006). *Descriptive data on pre-school activities, school-age childcare, schools and adult education in Sweden*, Swedish National Agency for Education report no. 283. Retiré le 20 juin 2009: <http://www.skolverket.se/sb/d/356/a/1326>
- Agence Nationale pour l'éducation. (2000). *Child Care in Sweden*. Lenanders Tryckeri AB, Kalmar, 16 pages. Retiré le 20 septembre 2008: www.skolverket.se/content/1/c4/09/44/00-531.pdf
- Gunnarsson, L., Martin Korpi, B. et Nordenstam, U. (1999). *Early Childhood Education and Care Policy in Sweden: Background report prepared for the OECD Thematic Review*, Ministry of Education and Science in Sweden, 84 pages. Retiré le 15 août 2009: www.oecd.org/dataoecd/48/17/2479039.pdf
- LPFÖ 98. (2001). *Curriculum for the pre-school*. AB Danagårds grafiska, Ödeshög, 17 pages. Retiré le 20 mars 2008: www.boden.se/.../L%E4roplan%20f%F6r%20f%F6rskolan%20p%E5%20engelska.pdf
- Ministry of Education and Research. (2007). *The politics of the pre-school, intentions and decisions underlying the emergence and growth of the Swedish pre-school*. Government Office of Sweden, Stockholm, 88 pages. Retiré le 15 mai 2009: <http://www.sweden.gov.se/sb/d/8815/a/91062>

Documents consultés sur le Québec

Gouvernement du Québec. (2006). *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (L.R.Q., chapitre S-4.1.1), Québec, Éditeur officiel du Québec. Retiré le 15 novembre 2008:

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=%2F%2FS_4_1_1%2FS4_1_1.htm

Gouvernement du Québec. (2007). *Accueillir la petite enfance. Le programme éducatif des services de garde du Québec*. Ministère de la Famille et des Aînés, Québec: Publications du Québec, 96 pages.

Gouvernement du Québec. (2008a). *Règlement sur la contribution réduite*. (R.Q., chapitre S-4.1.1, r.1). Québec, Éditeur officiel du Québec. Retiré le 15 novembre 2008:

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/C_8_2/C8_2R3.htm

Gouvernement du Québec. (2008b). *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, (R.Q., chapitre S-4.1.1, r.2). Retiré le 7 novembre 2008:

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/S_4_1_1/S4_1_1R2.HTM

Gouvernement du Québec. (2008c). *Règles budgétaires pour l'année 2008-2009: Centres de la petite enfance*. Ministère de la Famille et des Aînés, Québec: Publications du Québec. 47 pages. Retiré le 15 novembre 2008:

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/gestion-finances/regles-budgetaires-occupation/pages/index.aspx>

- Gouvernement du Québec. (2008). *Le crédits d'impôts remboursable pour frais de garde d'enfants*. Québec, Revenu Québec. Retiré le 15 décembre 2008:

http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=2511& sujet=2•